

DUP

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ PASSERELLE-ÉTUDIANTS EN EXIL

Public



Cette formation s'adresse à toute personne :

- **non francophone,**
- **ET en demande d'asile, titulaire d'une protection internationale ou temporaire,**
- **ET ayant un diplôme de Baccalauréat** (ou équivalent) et ayant le **niveau A2 minimum.**

Validation



L'étudiant obtient un diplôme d'Université.

Calendrier de formation



Deux sessions par année sont proposées, chaque session compte 222 heures de cours.

Session 1 : de septembre à décembre

Session 2 : de février à juin

Admissions



En raison d'un nombre limité de places en DU Passerelle, les candidatures sont examinées dans le cadre d'un processus de sélection (test de niveau, entretien individuel).

Les candidatures doivent être déposées via la plateforme e-Candidat accessible depuis la page internet du DUP de l'Université d'Angers et aux dates mentionnées.

Les **pièces justificatives** suivantes seront demandées :

- Une copie de votre diplôme de fin d'études secondaires (diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur dans votre pays, équivalent du baccalauréat français) **avec sa traduction en français,**
- Une copie de vos relevés de notes obtenues à votre diplôme de fin d'études secondaire **avec sa traduction en français,**
- Une copie de votre pièce d'identité
- une copie de votre extrait d'acte de naissance **avec sa traduction en français,**
- Une photo d'identité

Tarifs



Les étudiant.es inscrit.es en DU Passerelle sont exonérés des frais d'inscription.

Contact



Madame Gaëlle HERBERT - Gestionnaire de formation

Tel : +33 (0) 2 44 68 86 45

Email : celfe@univ-angers.fr



85% de réussite



6 enseignants
spécialisés diplômés



Plus de 8 étudiants
sur 10 satisfaits

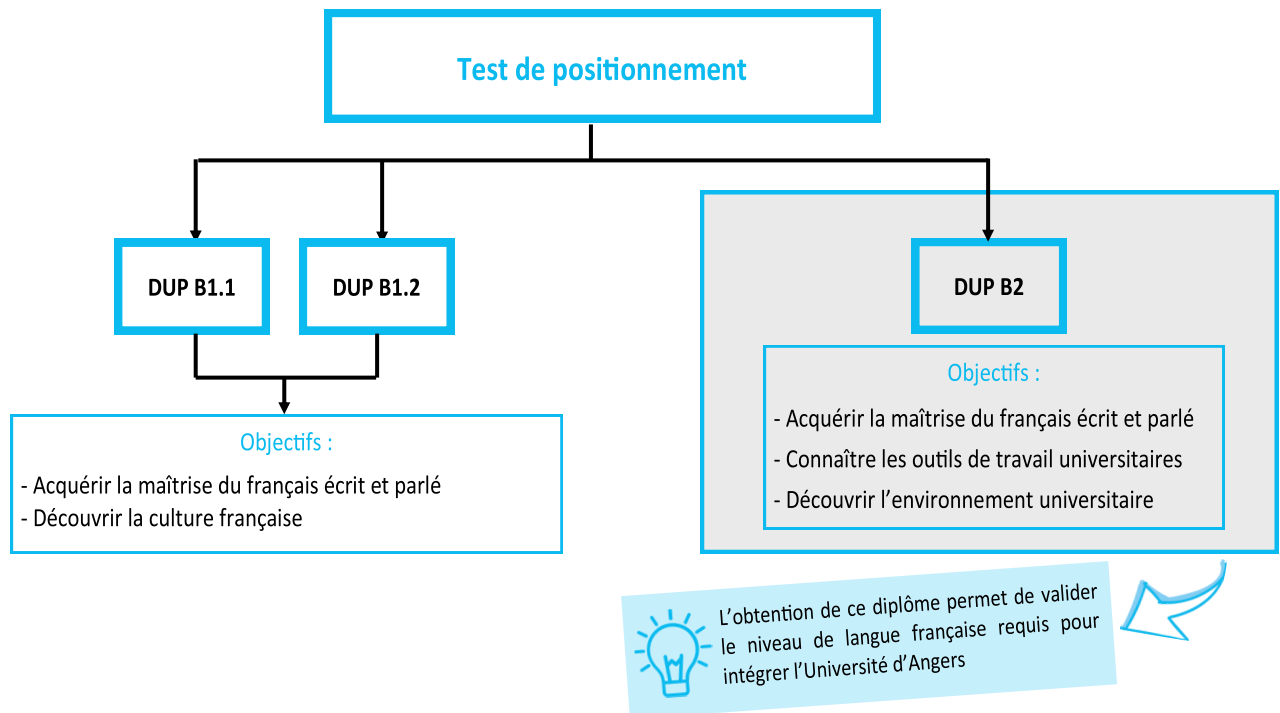


Programme
d'intégration et
de découverte



Sur le Campus Belle-
Beille à Angers

Organisation du DUP



Programme des enseignements par niveau

Pour une meilleure qualité de l'enseignement, une partie du volume horaire se fait en demi-groupe. Des cours de soutien peuvent être mis en place pour les étudiants en difficulté, sur décision du responsable de groupe.

Les cours sont assurés par des professeurs de Français Langue Etrangère de l'Université d'Angers. Chaque niveau est divisé en modules :

DUP Niveau B1.1

Niveau d'entrée : Intermédiaire
Conseil de l'Europe : niveau fin A2

1. Cours de langue

Communication, à l'oral et à l'écrit, dans les situations de la vie quotidienne et professionnelle. Entraînement à la compréhension de documents authentiques relatifs au quotidien et au domaine professionnel.

2. Atelier de production orale

Entraînement à la production orale et réinvestissement des acquis du cours de langue.

3. Atelier de production écrite/Grammaire

Production de textes construits relatifs aux domaines personnels et professionnels. Réemploi à l'écrit des objectifs communicatifs, grammaticaux et lexicaux de niveaux A2 et B1. Utilisation de la conjugaison en contexte.

4. Phonétique

Correction des erreurs phonétiques récurrentes en fonction de la langue maternelle. Perfectionnement du rythme et de l'intonation du français.

5. Cultures françaises et interculturel

Approfondissement des connaissances culturelles et socioculturelles.

6. Orientation universitaire et professionnel

Découverte de l'environnement universitaire pour la poursuite d'étude et au milieu professionnel en France

7. Projet obligatoire (offre variable selon les sessions)

8. Ecritures créatives

9. Tutorat

Suivi et accompagnement par le Service Universitaire d'information et d'orientation



L'obtention de ce diplôme ne permet pas de valider le niveau de langue française requis pour intégrer l'Université d'Angers.

DUP Niveau B1.2

Niveau d'entrée : Intermédiaire
Conseil de l'Europe : **niveau début B1**



L'obtention de ce diplôme ne permet pas de valider le niveau de langue française requis pour intégrer l'Université d'Angers.

DUP Niveau B2

Niveau d'entrée : Intermédiaire
Conseil de l'Europe : **niveau fin B1**



L'obtention de ce diplôme permet de valider le niveau de langue française requis pour intégrer l'Université d'Angers

1. Cours de langue

Communication, à l'oral et à l'écrit, dans des situations de la vie quotidienne, professionnelle et universitaire.
Entraînement à la compréhension de documents authentiques relatifs au quotidien et aux domaines professionnels et universitaires.
Enrichissement du vocabulaire : domaines personnel, public, éducationnel et professionnel.

2. Atelier de production orale

Entraînement à la production orale et réinvestissement des acquis du cours de langue.

3. Atelier de production écrite/Grammaire

Production de textes construits relatifs aux domaines personnels, professionnels et universitaires.
Réemploi à l'écrit des objectifs communicatifs, grammaticaux et lexicaux de niveau B1.
Perfectionnement de la conjugaison en contexte.

4. Phonétique

Correction des erreurs phonétiques récurrentes en fonction de la langue maternelle.
Approfondissement des caractéristiques de la langue parlée et initiation au lexique familier. Initiation aux intonations pour exprimer des émotions.
Révision des structures grammaticales à l'oral.

5. Cultures françaises et interculturel

Approfondissement des connaissances culturelles et socioculturelles.

6. Méthodologie de l'oral

Techniques d'expression orale pour préparer et présenter un exposé.
Techniques de prise de notes.

7. Projet obligatoire (offre variable selon les sessions)

8. Ecritures créatives

9. Tutorat

Suivi et accompagnement par le Service Universitaire d'Information et d'Orientation

1. Cours de langue

Entraînement à la compréhension orale de discours longs et d'argumentations.
Compréhension d'écrits longs présentant un point de vue et une argumentation complexe et structurée.

2. Atelier de production orale

Entraînement à la prise de position et au débat et réinvestissement des acquis du cours de langue.

3. Atelier de production écrite/Grammaire

Production d'écrits longs, d'argumentations complexes et structurées.
Réemploi à l'écrit des objectifs communicatifs, grammaticaux et lexicaux de niveau B2.

4. Phonétique

Perfectionnement des caractéristiques de la langue parlée et approfondissement du lexique familier.
Approfondissement des intonations pour exprimer des émotions et nuancer ses propos.
Initiation à la prise de parole dans un débat.
Révision des structures grammaticales à l'oral.

5. Cultures françaises et interculturel

Approfondissement de notions culturelles.

6. Méthodologie de l'écrit

Techniques pour la rédaction d'un dossier dans la spécialité de l'étudiant.

7. Projet obligatoire (offre variable selon les sessions)

8. Ecritures créatives

9. Tutorat

Suivi et accompagnement par le Service Universitaire d'Information et d'Orientation